

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

1 rue J. MONOD

69007 LYON

Exercice social du 01/01/2012 au 31/12/2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

Centre Social GERLAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Social de GERLAND tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 10 avril 2013. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les documents adressés aux adhérents et financeurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Décines,
Le 15 avril 2013

CABINET MARC DAJEAN
S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

Le Commissaire aux Comptes
Marc DAJEAN

Centre Social de GERLAND

ANNEXES

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2012	31/12/2011
	TOTAL	TOTAL
Participations des usagers	255 568	246 770
Prestations de Services CAF	383 741	357 773
Subventions d'exploitation	430 970	394 423
Reprises sur provisions et transfert de charges	50 679	35 041
Cotisations	9 491	9 674
Autres produits dont contributions volontaires	4 526	3 283
S A S au capital de 155 505 €	1 134 975	1 046 964
Charges d'exploitation		
Achats	31 138	30 238
Autres achats et charges externes	301 403	300 216
Impôts, taxes et versements assimilés	30 826	30 686
Salaires et traitements	455 078	470 071
Charges sociales	139 242	143 542
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations	8 295	10 028
- Sur actif circulant		
- Pour risque et charges	51 747	50 908
Autres charges	153	747
	1 017 883	1 036 435
RESULTAT D'EXPLOITATION	117 092	10 529
Produits financiers		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	613	1 099
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	613	1 099
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	0	0
RESULTAT FINANCIER	613	1 099
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	117 705	11 628
Produits exceptionnels		
Sur opération de gestion	1 459	708
Reprises sur provisions et transferts de charges	637	
	2 096	708
Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	176	59
Sur opération en capital	87	
	263	59
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 833	649
Reprise s/amort et provisions		
Reprise fonds dédiés CTL		
RESULTAT REPRISE FONDS DEDIES	0	0
Produits supplétifs		
Bénévolat		
Prestation en nature	395 130	373 253
Dons en nature		
	395 130	373 253
Charges supplétifs		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	85 982	85 982
Personnel mise à disposition	290 895	277 739
Prestations	18 253	9 531
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	395 130	373 253
Total des produits	1 532 814	1 422 023
Total des charges	1 413 275	1 409 747
EXCEDENT OU PERTE	119 539	12 276

SOMMAIRE ANNEXE

CABINET MARC DAJEAN
S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tel. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

- I- Faits majeurs, Principes comptables, méthodes.
- II- Notes relatives aux postes du bilan
- III- Notes relatives aux postes du compte de résultat
- IV- Autres informations

I- Faits majeurs, Principes comptables, méthodes

Les faits significatifs au cours de l'exercice :

Le résultat de l'exercice 2012 est, de façon exceptionnelle, excédentaire à hauteur de 119 539 €, soit 8% environ des ressources annuelles totales du Centre Social si l'on intègre la valeur des différentes mises à disposition par la CAF du Rhône et la Ville de Lyon.

Ce résultat exceptionnel s'explique par la conjonction de différentes raisons particulières inhérentes à cet exercice mais qui n'ont pas lieu de se représenter à l'avenir :

- **Au niveau des ressources de l'exercice 2012 :**
 - o augmentation de la DGF de la Ville de Lyon puisque 2012 intègre pour la première fois le subvention supplémentaire de 30 000 € attribuée au fonctionnement de Gerludine pour permettre son équilibre financier.
 - o augmentation du niveau des PSO et PSU versées par la CAF du Rhône compte tenu de la hausse d'activité réalisée par l'équipement (+ 22 000 € environ)
 - o augmentation des participations versées par les usagers de l'équipement en fonction du développement des activités proposées (+ 20 000 € environ)
- **Au niveau des dépenses de l'exercice 2012 :**
 - o diminution importante des salaires des permanents due notamment au non remplacement, sur plusieurs mois, de personnel du secteur ados suite à des départs et à l'impossibilité de trouver un animateur au profil adapté à celui qui était recherché (- 21 000 € environ)
 - o diminution des dépenses d'activités et de transports, conséquence directe de l'absence d'animateur ados évoquée ci-dessus puisque nous avons été dans l'impossibilité conjoncturelle de mettre en place des camps ados en 2012 (- 21 000 € environ).
 - o À contrario, croissance très sensible et continue des frais de personnel remplaçant à différents titres (+ 30 000 € environ) et des frais d'intervenants sous statut d'auto entrepreneurs (+ 5 000 € environ).

Les faits significatifs depuis la clôture :

Compte tenu de l'excédent constaté en 2012 et de la nécessité de renouveler un certain nombre de matériel nécessaire à l'activité du Centre Social et Socioculturel, un programme d'investissement sur 2013-2014 a été élaboré par la Direction et le Bureau, programme accepté par le Conseil d'Administration lors de l'arrêt des comptes 2012. Ce programme d'investissement concerne plusieurs secteurs d'activités du Centre Social et Socioculturel. Le programme d'investissement est chiffré à 35 000 €.

Les responsables politiques de la Ville de Lyon qui suivent les dossiers des Centres Sociaux font remarquer que, s'ils avaient été prévenus un peu plus tôt de l'ampleur de l'excédent constaté cette année, il auraient proposé que la deuxième partie de la DGF ne soit pas versée à l'association, comme cela est inscrit dans la Convention entre la Ville de Lyon et chaque Centre Social si, pour différentes raisons, certaines actions qui étaient prévues à l'origine n'ont pas pu être mise en place sur l'exercice concerné. A ce jour, le solde de la subvention DGF devrait être versé mais il n'est pas impossible qu'un revirement de situation apparaisse.

CABINET MARC DAJEAN

S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

- **Principes, règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de méthode sur 2011 :

Enregistrement de la provision retraite avec les charges sociales.

Enregistrement des produits constatés d'avance sur les activités, jamais enregistrés jusqu'à présent.

Application du règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 et 2003-07 du 12/12/2003 ; du règlement CRC 2004-06. L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01

METHODE UTILISEE CONCERNANT LES IMMOBILISATIONS :

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture de l'exercice et en cours d'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Mesure de simplification pour les associations : maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions) TTC.

*** Amortissement des Immobilisations incorporelles : (cas usuel d'amortissement sauf cas particulier)**

- *Logiciels* : linéaire 1 an

*** Amortissement des Immobilisations corporelles : (cas usuel d'amortissement sauf cas particulier)**

- *Aménagements, agencements des divers* : Linéaire de 3 à 8 ans
- *Matériels d'activités* : Linéaire de 3 à 5 ans
- *Matériels informatique* : Linéaire 3 ans
- *Matériels de bureau* : Linéaire de 3 à 8ans
- *Mobilier* : Linéaire de 4 à 10 ans.

CABINET MARC DAJEAN
S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

II- Notes relatives aux postes du bilan

A- INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

- **Immobilisations acquises dans l'exercice :** 14 903,58 €

Compte 208000 IMMO INCORPORELLES : 234,42 €

Pack office licence OEM compta 234,42 €

Compte 215000 MATERIEL D'ACTIVITE : 2 238,35 €

Sony cyber shot appareil photo 279,90 €

Réfrigérateur LIEBHERR Gerludine 419,34 €

Lave vaiselle MIELE Gerludine 755,91 €

Sonorisation 783,20 €

CABINET MARC DAJEAN
S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 SECINES
Tel. 04 78 40 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

Compte 218100 AGENCEMENT AMENAGEMENT : 10 996,81 €

Signalitique Monod 4 313,97 €

Signalitique Crèche 1 100,32 €

Placards Artibois 5 582,52 €

Compte 218300 MATERIEL D'INFORMATIQUE : 1 434,00 €

Imprimante Ile des Enfants+secrétariat 502,32 €

PC compta 680,52 €

Imprimante Gerludine 251,16 €

- **Immobilisations cédées ou mises au rebut dans l'exercice :** 1 422,54 €

Compte 215000 MATERIEL D'ACTIVITE : 1 422,54 €

Lave vaiselle Candy Gerludine 455,00 €

Combi LIEBHERR Gerludine 967,54 €

CABINET MARC DAJEAN

S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69450 DECINES
 Tél. 04 78 19 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 G

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

Exercice clos le : 31 Décembre 2011

IMMOBILISATIONS

Valeur brut début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	Révaluations	Acquisitions	Par virement	Par cession	
8 691		234			8 926
8 691	0	234	0	0	8 926
50 161		10 697			61 158
46 885		2 238		1 423	47 700
0					0
56 279		1 434			57 713
TOTAL II	0	14 669	0	1 423	166 571
TOTAL GENERAL	0	14 903	0	1 423	175 497

AMORTISSEMENTS

CADRE A IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				Valeur en fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice		
				Dotations	Réaffectation	
Immobilisations incorporelles	8 691			1 18		8 809
TOTAL I	8 691			1 18	0	8 809
Immobilisations corporelles						
Agencements et aménagements des locaux	45 075	2 874				47 949
Matériel d'activités et matériel divers	41 729	2 300		1 336		42 693
Matériel de transport						0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 565	3 003				54 568
TOTAL II	138 369	8 177	0	1 336	0	145 210
TOTAL GENERAL	147 060	8 295	0	1 336	0	154 019

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

Exercice clos le : 31 Décembre 2012

Créances : 93 904,24 €

Usagers :	12 616,88 €
Financiers :	
Ville de Lyon :	5 573,00 €
CAF :	72 444,18 €
 Produits à recevoir :	 3 270,18 €

- **Produits à recevoir : 3 270,18 €**

<i>RBT Librairie du change</i>	38,20 €
<i>Participation soirée compte Animation famille</i>	20,00 €
<i>PS sncf</i>	356,68 €
<i>Location de salle</i>	2 625,30 €
<i>IJ CPAM 2012</i>	230,00 €

- **Valeurs mobilières de placement**

Valeur au début d'exercice dans la comptabilité :	225 435,65 €
Achats de l'exercice : 601 755,22 €	
Ventes de l'exercice : 318 546,90 €	
Valeur fin d'exercice dans la comptabilité :	283 208,32 €
+ Value latente au 31/12/2012 : 48,88 €	

CABINET MARC DAJEAN
S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tel. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

- **Charges constatées d'avance : 3 524,11 €**

<i>Nextiraone</i>	685,16 €
<i>Cap sécurité</i>	374,13 €
<i>Ematherme</i>	694,40 €
<i>Flexinfo</i>	1 091,28 €
<i>Xerox</i>	267,43 €
<i>Progrès</i>	87,78 €
<i>Orange</i>	117,48 €
<i>Maxi cuisine</i>	11,02 €
<i>Axima Seitha GDF Suez</i>	157,95 €
<i>EDF</i>	37,48 €

- **Produits constatés d'avance : 27 099,99 €**

<i>PS Class CAF primaire</i>	1 232,67 €
<i>PS Class CAF secondaire</i>	1 232,67 €
<i>VDL ateliers périscolaires</i>	1 200,00 €
<i>Participations usagers</i>	23 040,00 €
<i>Régul. PCA Class 2013/2012</i>	394,65 €

B- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

- **Provision pour indemnités de départ à la retraite**

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2012, une provision a été évaluée, et comptabilisée dans les comptes dudit exercice pour un montant de 51 747 € (charges sociales patronales comprises) concernant tout le personnel permanent.

Les critères de calcul de cette provision sont les suivants :

- départ volontaire
- âge de la retraite : 65 ans
- droit accumulés avec projection salariale
- rotation moyenne
- taux d'actualisation : 2.50 %
- taux d'augmentation des salaires : 2.50 %

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tél. 04 78 48 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

- **Provision pour médailles du travail**

Aucune

- **Affectation résultat N-1**

Suite à l'assemblée générale du 23 Mai 2012, le bénéfice de 12 276,46 € a été affecté sur l'excédent antérieur à concurrence de 12 276,46 € et en report à nouveau positif pour le solde soit 7 263,13 €.

- **Subventions d'investissement reçus affectées à des biens renouvelables**

Aucune

- **Subventions d'investissements reçus affectées à des biens non renouvelables**

Aucune

- **Dettes fiscales et sociales : 67 358,00 €**

<i>Provisions pour congés payés</i>	<i>25 005,00 €</i>
<i>URSSAF</i>	<i>14 361,00 €</i>
<i>Retraite complémentaire</i>	<i>10 140,00 €</i>
<i>CPM Prévoyance</i>	<i>1 703,00 €</i>
<i>Formation</i>	<i>3 153,00 €</i>
<i>Provisions charges congés payés</i>	<i>11 120,00 €</i>
<i>Taxes/salaires</i>	<i>1 876,00 €</i>

CABINET MARC DAJEAN
S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour départ à la retraite	50 908	51 747	50 908	51 747
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL I	50 908	51 747	50 908	51 747
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes usagers				0
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL II	0	0	0	0
TOTAL GENERAL I + II	50 908	51 747	50 908	51 747

Dont dotations et reprises :	d'exploitation exceptionnelles	51 747	50 908
------------------------------	--------------------------------	--------	--------

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif circulant			
Usagers douteux			
Autres créances usagers	12 617	12 617	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Autres impôts et taxes et versements assimilés			
Financeurs	78 017	78 017	
Débiteurs divers	0	0	
Autres débiteurs (produits à recevoir)	3 270	3 270	
Charges constatées d'avance	3 524	3 524	
TOTAL	97 428	97 428	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit (découverts)		0		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 768	14 768		
Personnel et comptes rattachés	25 005	25 005		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 477	40 477		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 876	1 876		
Autres dettes	8 029	8 029		
Produits constatés d'avance	27 100	27 100		
TOTAL	117 255	117 255	0	0

III- Notes relatives aux postes du compte de résultat

• <u>Ventilation des produits d'exploitation :</u>	1 134 974,76 €
<i>Participation usagers</i>	249 854,42 €
<i>Aides aux usagers PASS LOISIRS</i>	1 505,00 €
<i>Produits activités annexe</i>	1 839,45 €
<i>Participation frais de salle</i>	2 369,10 €
<i>Subvention ETAT affectée</i>	5 000,00 €
<i>Subvention Conseil Général</i>	32 000,00 €
<i>Subvention VDL global</i>	305 169,00 €
<i>Subvention VDL affectée</i>	17 716,67 €
<i>Subvention VDL autres</i>	1 000,00 €
<i>Subvention CAF globale</i>	42 280,00 €
<i>Subvention CAF affectée</i>	12 532,00 €
<i>Rbt salaire personnel CAF</i>	3 364,00 €
<i>Subvention ACSE</i>	10 184,88 €
<i>PS SNCF</i>	1 723,34 €
<i>Prestation de service unique CAF</i>	305 009,03 €
<i>Prestation de service CAF heures concertation</i>	639,36 €
<i>Prestation de service CAF N-1</i>	414,89 €
<i>prestation de service CLASS</i>	4 353,84 €
<i>Prestation de service Animation Globale</i>	59 952,00 €
<i>Prestation de service ACF</i>	13 372,00 €
<i>Cotisations des adhérents</i>	9 491,00 €
<i>Rompus</i>	1 993,62 €
<i>Autres produits divers</i>	610,00 €
<i>Rbt Habitat Formation</i>	1 922,57 €
<i>Reprise sur provision retraite</i>	50 908,00 €
<i>Transfert de charges</i>	229,41 €
	1 134 974,76 €

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

- Résultat par activité ou établissement

	Débit	Crédit	Solde
Petite Enfance	586 139,13	442 384,45	- 143 754,68
Enfance	119 018,22	89 280,64	- 29 737,58
Adolescence	91 869,56	21 438,75	- 70 430,81
Adultes	26 194,34	32 928,00	6 733,66
Développement Social	26 200,97	34 830,83	8 629,86
Retraités	8 955,26	9 368,50	413,24
sous-total 1 activités	858 377,48	630 231,17	- 228 146,31
Logistique	139 155,11		- 139 155,11
Produits non affectés		507 452,84	507 452,84
Pilotage	20 612,89		- 20 612,89
sous-total 2 logistique/pilotage	159 768,00	507 452,84	347 684,84
TOTAL CENTRE SOCIAL	1 018 145,48	1 137 684,01	119 538,53

- Ventilation de l'effectif moyen

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2012
(Hors salariés CAF)

COLLABORATEURS	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		NON CADRE	CADRE
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE EN ETP		

PERMANENTS

DIRECTEUR/ DIRECTEURS ADJOINTS					
SALARIE CDI	10	8	4.40		0
SALARIE CDD : animateurs d'activités	1	6	1.10		0

CONTRATS AIDES

EMPLOIS JEUNE					
CIE					
CEC					
CES					
AUTRES (contrat profes.)					0

CABINET MARC DAJEAN
S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 84
334 503 430 00012 - APE 741 C

VACATAIRES

CDI : animateurs d'activités					
CDD : Personnel CLSH		18	1.50		0

TOTAL	11	32	7		0
--------------	-----------	-----------	----------	--	----------

TOTAL ETP	18				
------------------	-----------	--	--	--	--

IV- Autres informations

- **Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition ...)**

Montant des contributions volontaires : 395 129,69 €

Mise à disposition CAF : 291 664,73€

Salaires : 290 895,27 €

Autres charges : 769,46 €

Mise à disposition Ville (locaux) : 103 464,96 €

Locaux : 85 981,80 €

Autres charges : 17 483,16 €

- **Informations concernant le Droit individuel à la Formation**

Le total des droits individuels à la formation acquis par le Personnel au 31/12/2012 est de 1 283 h.

- **Informations concernant les dons**

Néant

- **Rémunération du commissaire aux comptes**

Honoraires 2011 payé sur 2012 = 3 300,96 €

Honoraires provisionnés 2012 pour la mission 2012 = 3 367,94 €

- **Engagement hors bilan**

Emprunt auprès des organismes bancaires : NEANT

Dettes garanties par des sûretés réelles : NEANT

Engagement Financiers : NEANT

Crédit Bail : NEANT

CABINET MARC DAJEAN
 S.A.S au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tel. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

1 rue J. MONOD

69007 LYON

Exercice social du 01/01/2012 au 31/12/2012

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

Centre Social GERLAND

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes, de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Décines, le 15/04/2013

CABINET MARC DAJEAN

S.A.S au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DÉCINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

Le Commissaire aux Comptes
M. DAJEAN